



Potentialités de pistes cyclables provisoires sur l'agglomération de Chambéry

Sommaire

1. **Objet de la démarche**
2. **Les types de potentialités à explorer**
3. **Exemples d'aménagements provisoires**
4. **Les axes pouvant être mis en œuvre rapidement**
5. **Les axes nécessitant des études complémentaires**

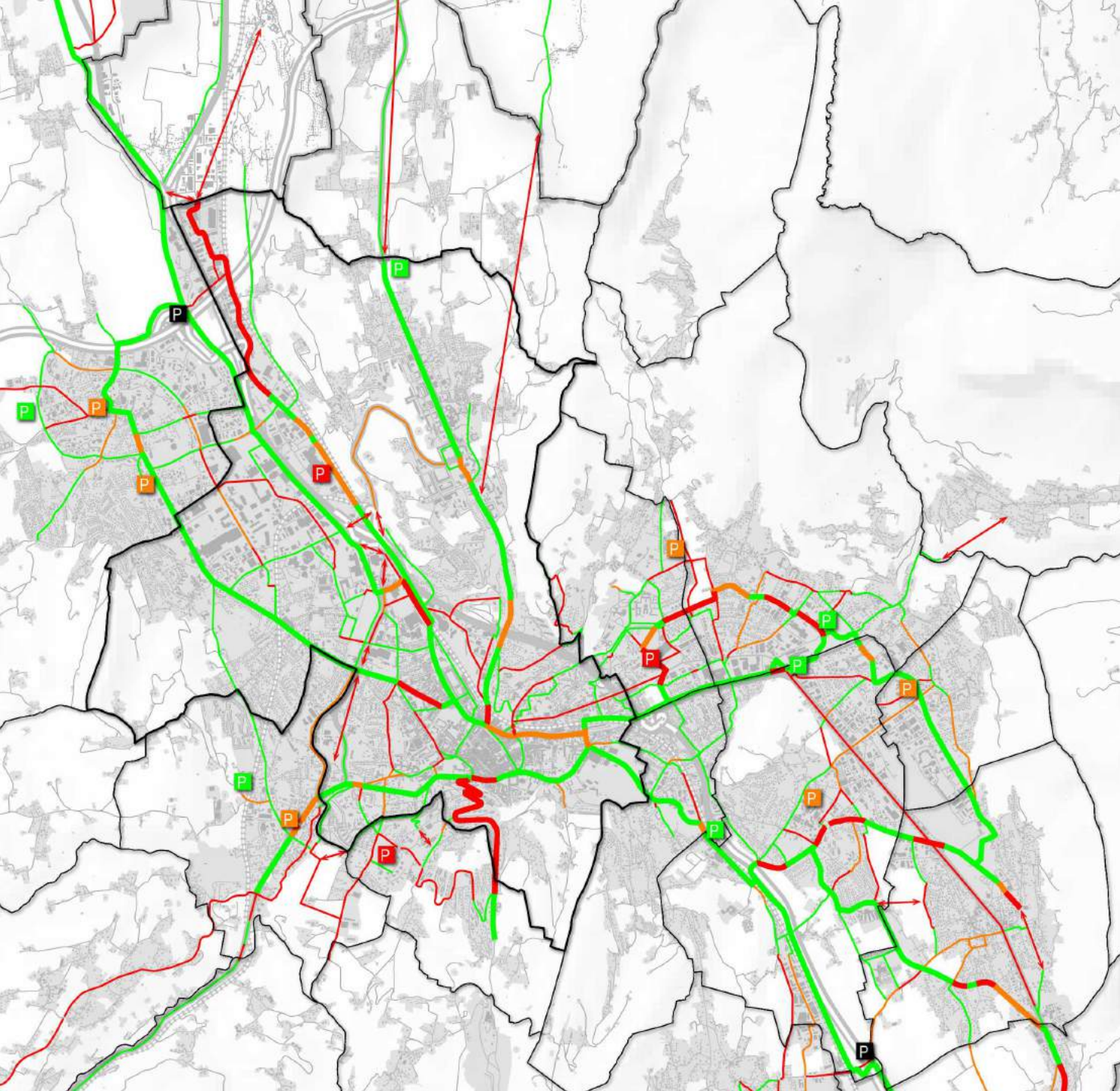
1. Objet de la démarche

Contexte

- Lors du déconfinement, forte baisse attendue de la fréquentation des TC
- Report en bonne partie sur la voiture, mais le vélo a de nombreux atouts :
 - maintient la distanciation physique sans le corolaire de la distanciation sociale imposée par la voiture (maintient la convivialité !).
 - remise en forme physique
 - limitation de la pollution
 - un écoulement des flux de trafic important ; une voie de 3,5 m débite au maximum 2000 véhicules / h, soit environ 2200 personnes, et une piste cyclable de 3,5 m près de 15 000 personnes

Des pistes cyclables provisoires

- Pour attirer de nouveaux cyclistes, nécessité de compléter le réseau cyclable sur des maillons manquants, avec si possible un haut niveau de sécurisation pour les néophytes
 - Critères à respecter :
 - Mise en œuvre rapide
 - Coût limité
 - Évolutivité
 - Réversibilité
 - Evaluation à mener tout de suite : impact sur trafic motorisé, flux de cycliste, points à améliorer...
 - Adaptation en fonction de l'évaluation
 - Autres mesures : accompagnement à la découverte, essai de VAE, stationnement...
-



Réseau cyclable

Selon Schéma directeur des modes actifs

Liaison structurante :

-  existante
-  à améliorer
-  à créer

Liaison secondaire :

-  existante
-  à améliorer
-  à créer

 liaison difficile, faisabilité non avérée

Parking vélo « entrant »
(voiture vers aggro puis vélo intra aggro) :

-  existant
-  à améliorer
-  à créer

Parking vélo « sortant »
(vélo depuis l'agglo puis covoiturage vers l'extérieur) :

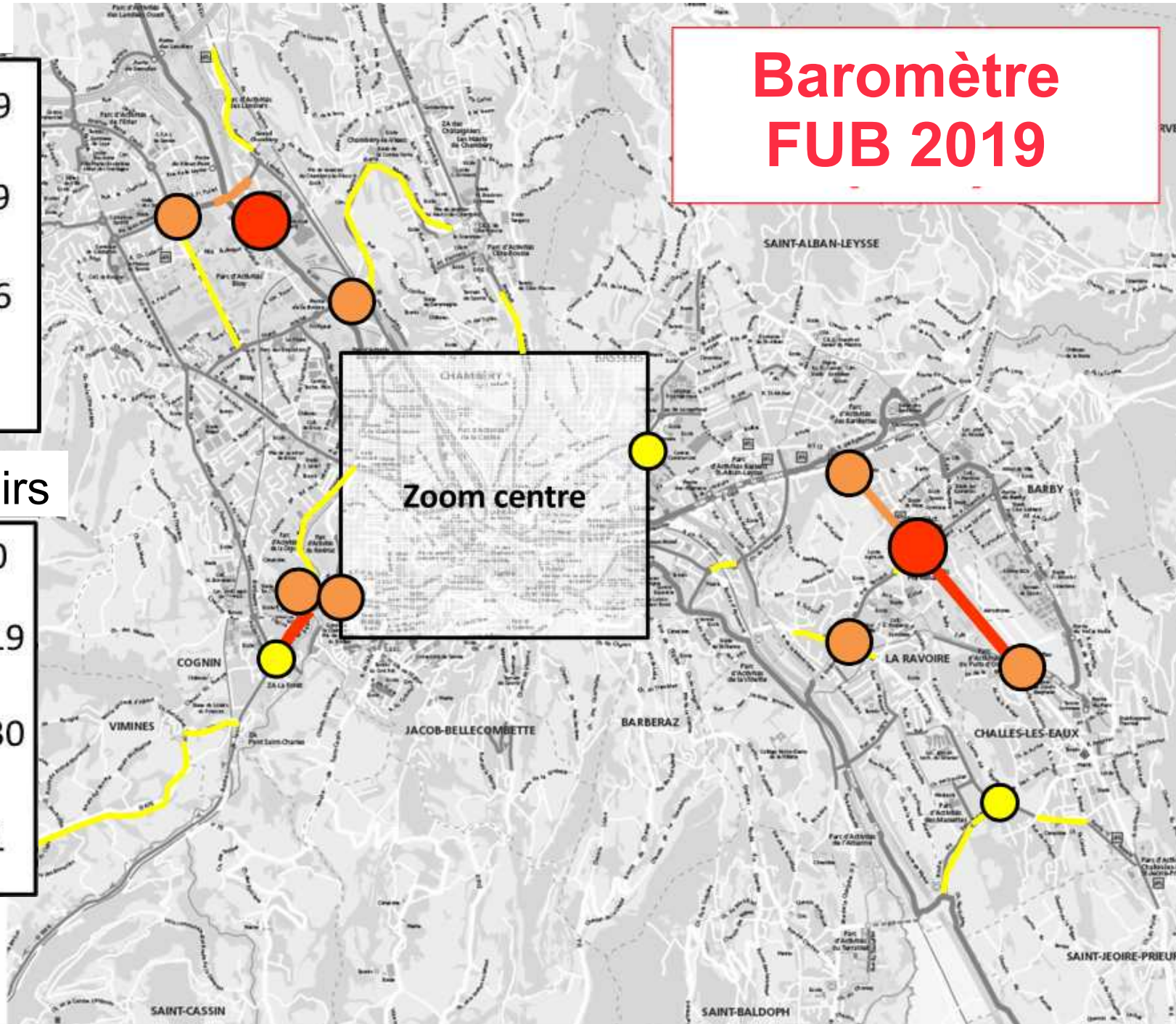
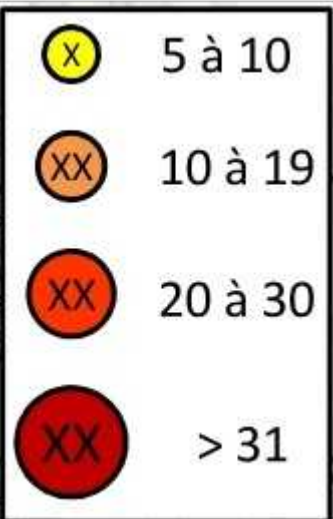
-  à créer

Tronçons



Baromètre FUB 2019

Points noirs



Aménagement dans un seul sens de circulation
 Réalisation courant 2019
 Aire piétonne (autorisée aux cyclistes)
 Abri à vélos
 Accès Avenue Verte et Vite Verte
 Vendeur et/ou réparateur de vélos
 Bâtiment public ou relevant du public

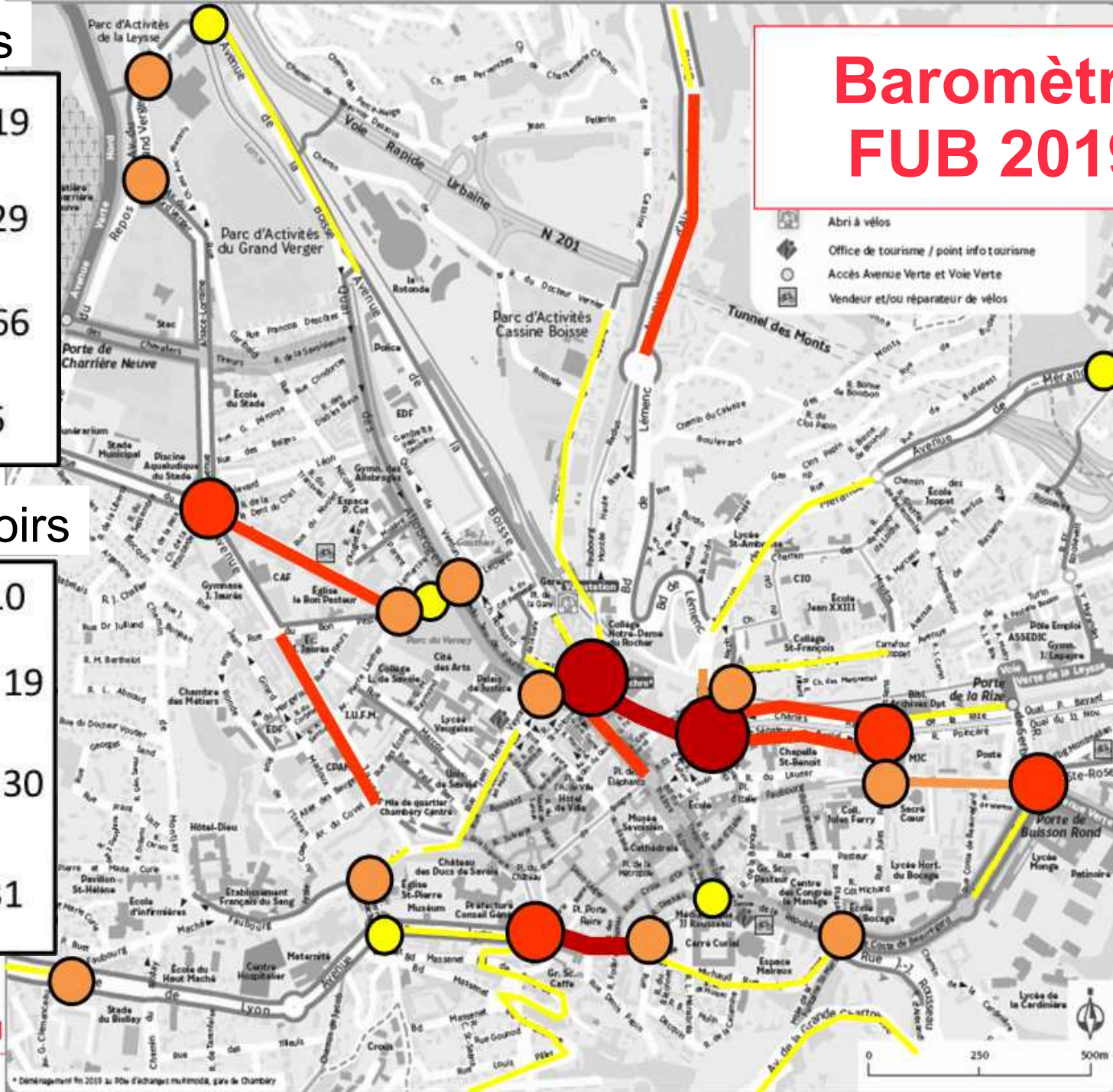
Tronçons



Points noirs



Baromètre FUB 2019



2. Les types de potentialités à explorer

1. Voies multiples par sens

- Suppression d'une ou plusieurs voies

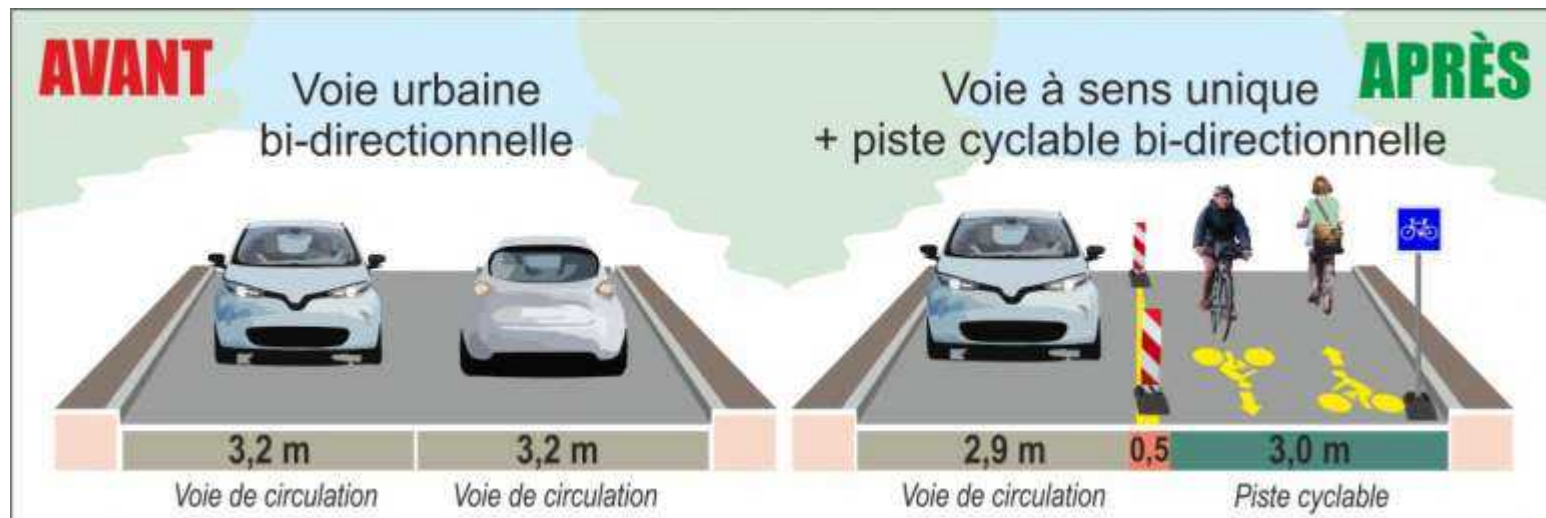


Exemple : quai des Allobroges à Chambéry



2. Reporter un sens de circulation VL

- Suppression d'un des deux sens de circulation VL, à reporter sur un axe parallèle

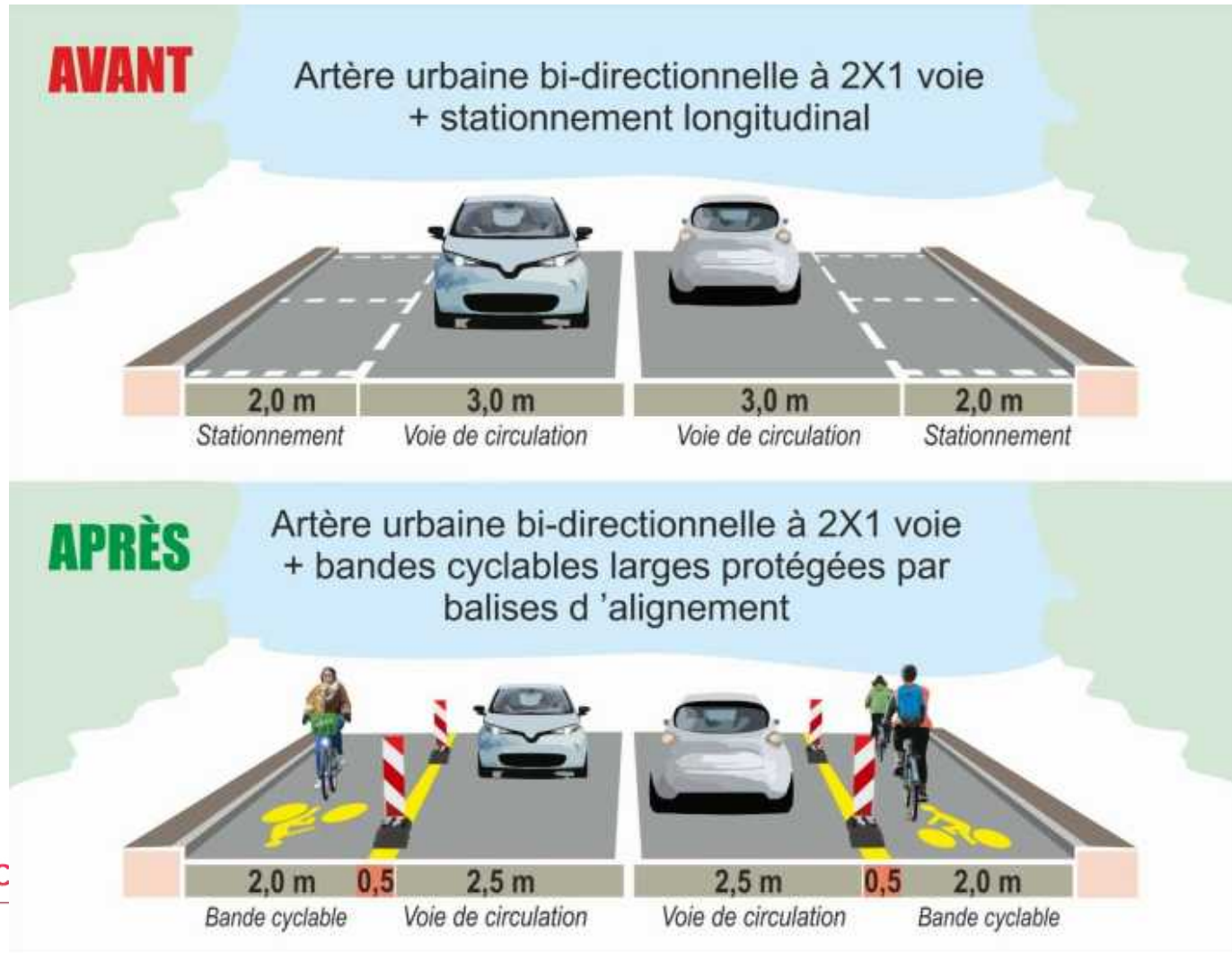


Exemple : Rue du Bon Pasteur à Chambéry



3. Suppression de stationnement

- Suppression d'une ou deux files de stationnement

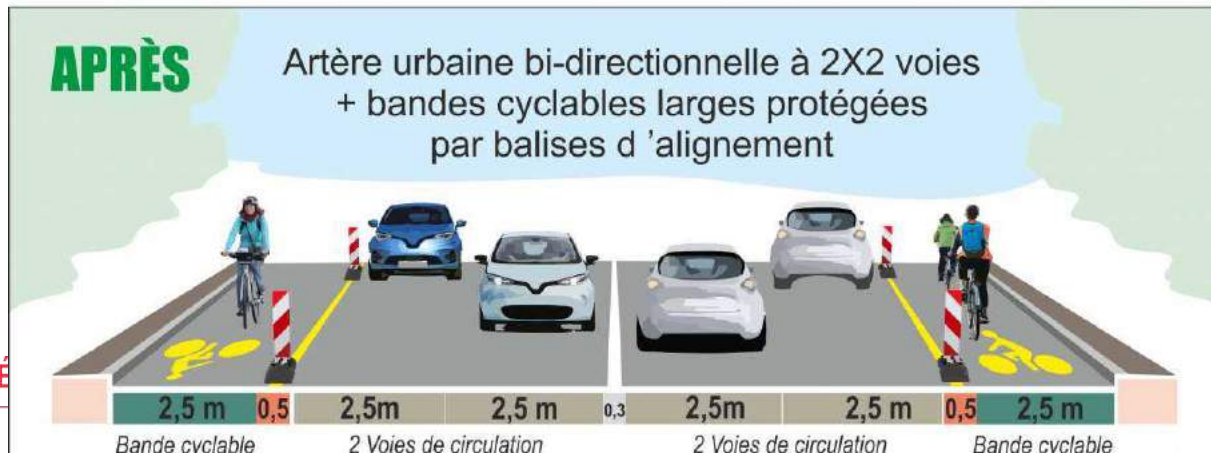


Exemple : Avenue Leclerc à Chambéry



4. Largeurs excédentaires de voirie

- Permet de créer de nouveaux aménagements, ou bien d'élargir les existants

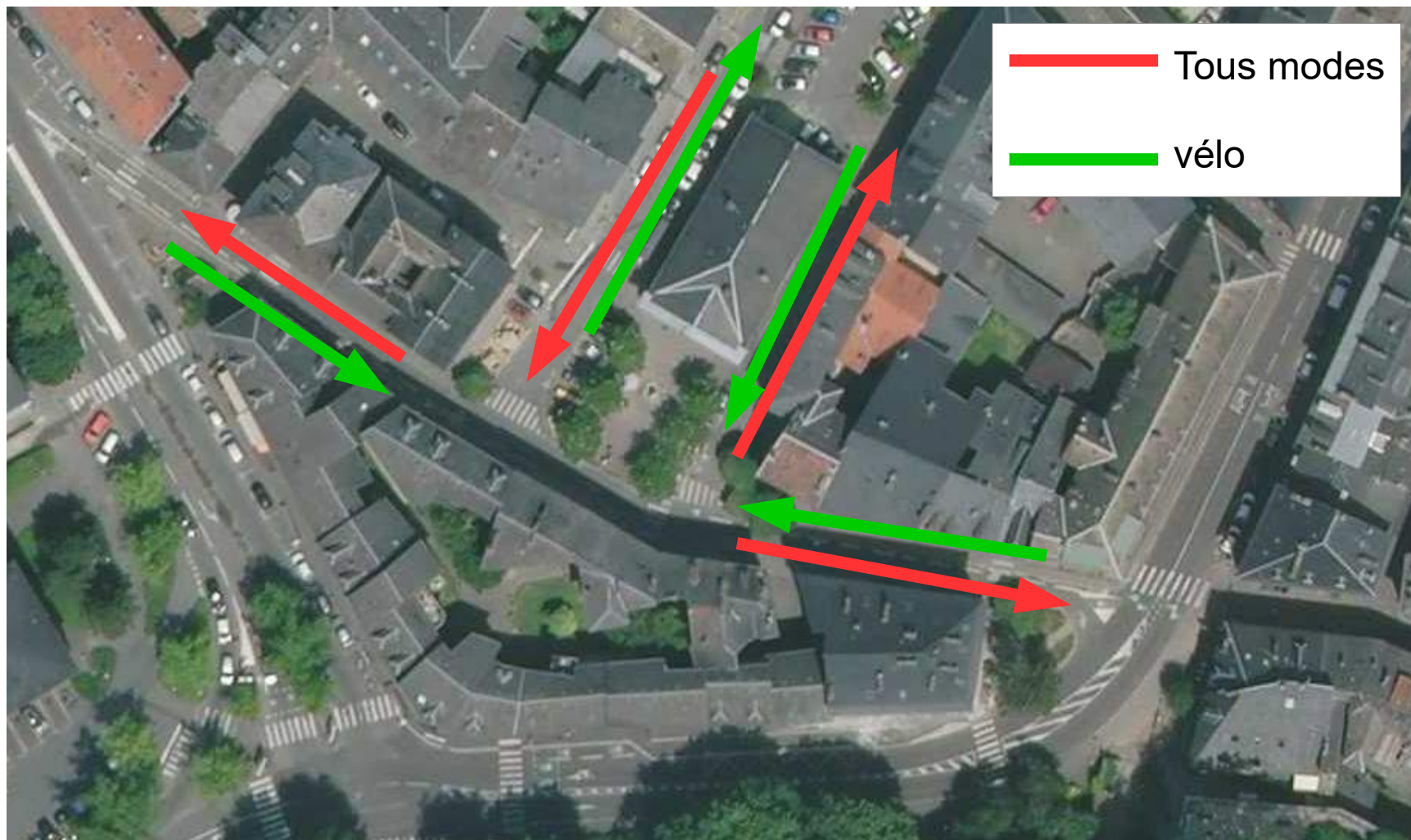


Exemple : RD1006 à St Jeoire



5. Modification du plan de circulation pour empêcher le transit

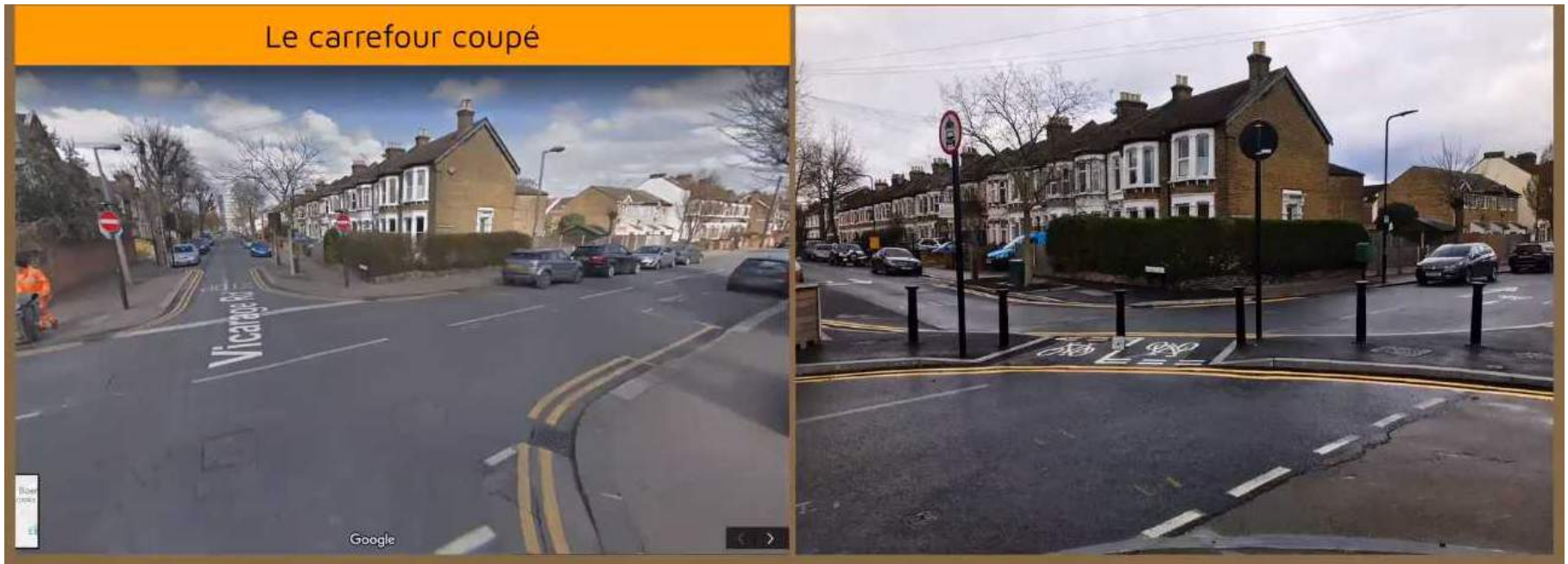
- Mise en place de sens uniques alternés (avec des doubles sens cyclables), ce qui limite fortement le trafic motorisé



Exemple : Rue Ste Barbe à Chambéry, pas de transit motorisé entre Jaurès et Veyrat

6. Coupure au transit

- Dispositif physique empêchant le passage des véhicules motorisés





Exemple : Rue des Tilleuls à Chambéry

3. Exemples d'aménagements provisoires

Berlin



Bogota



Vancouver



Oakland



En France

- Plus de 40 villes ont d'ores et déjà annoncé des aménagements provisoires : Lyon, Grenoble, Paris / Ile de France, Montpellier, Montreuil...

L'Ile-de-France va investir 300 millions d'euros pour la réalisation du RER vélo

La région Ile-de-France va financer la réalisation de pistes cyclables provisoires et sécurisées. Certains tronçons pourraient être aménagés dès le mois de mai pour favoriser «la distanciation sociale».



Toulouse





edition
spéciale

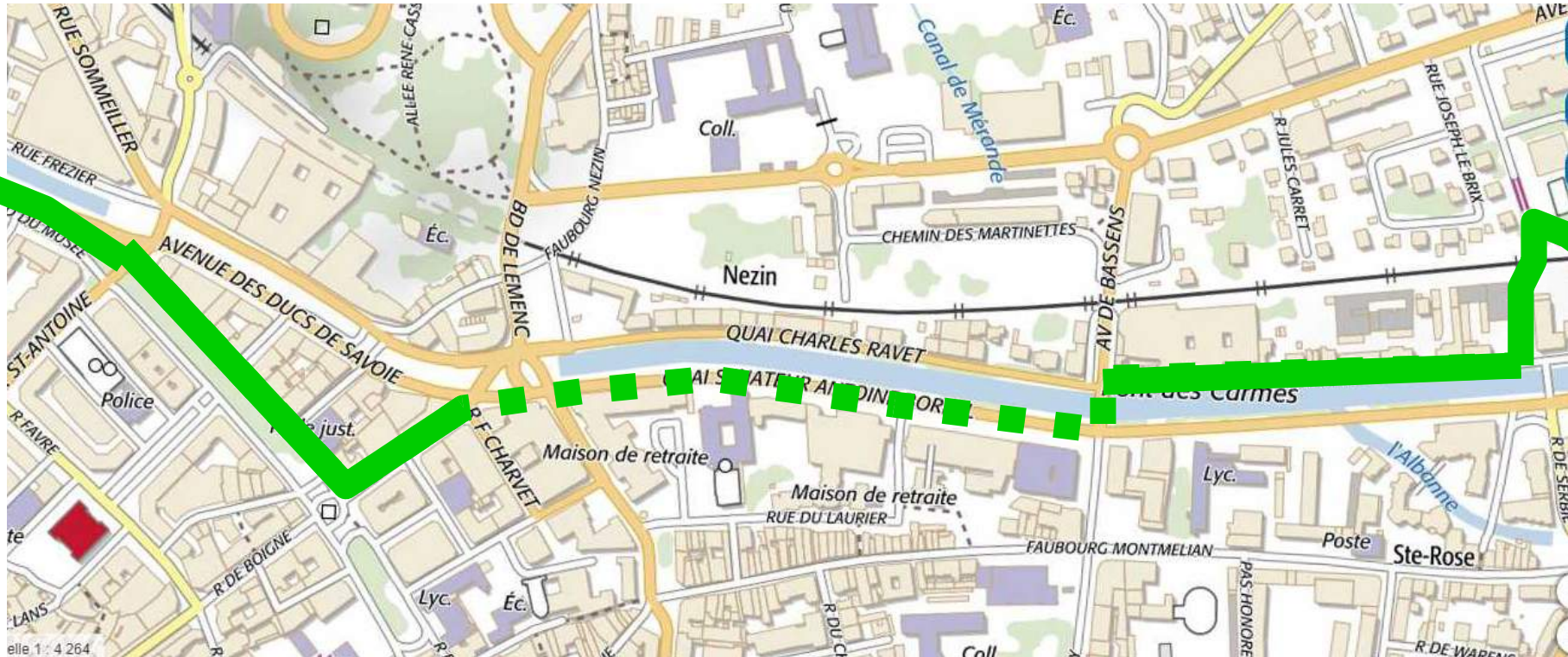
Transports Montpellier mise sur le vélo

GRAND CHAMBÉRY

Montpellier

4. Les axes pouvant être mis en œuvre rapidement

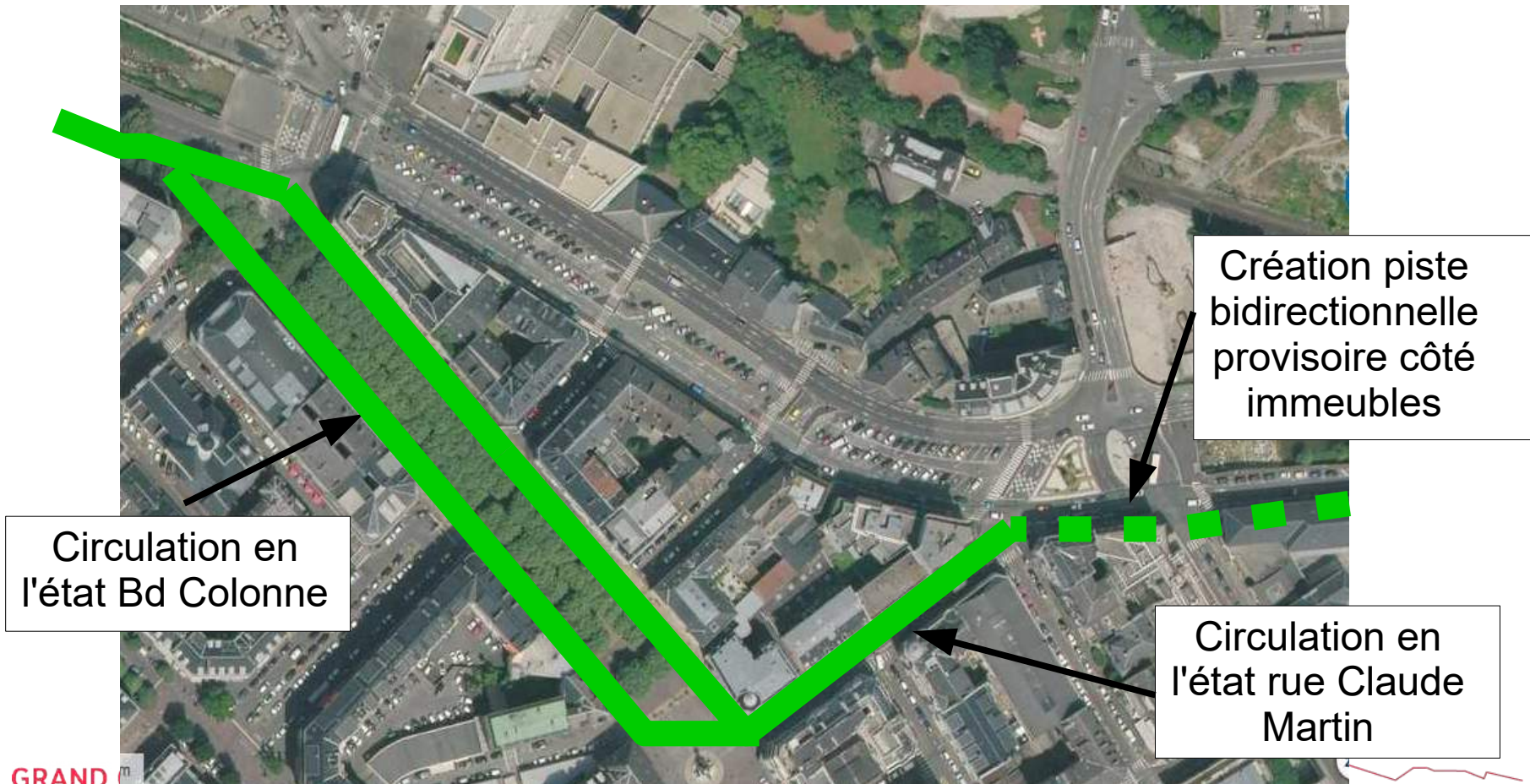
1. traversée par les quais (1/5)



- Axe majeur du SD vélo, priorité N°1 du baromètre vélo FUB
- Voies multiples sur avenue des Ducs et quai Borrel (insertion d'une piste bidirectionnelle possible) et quai de la Rize déjà pacifié

1. traversée par les quais (2/5)

- Difficulté du quai bus avenue des Ducs, donc tracé privilégié par Bd de la Colonne

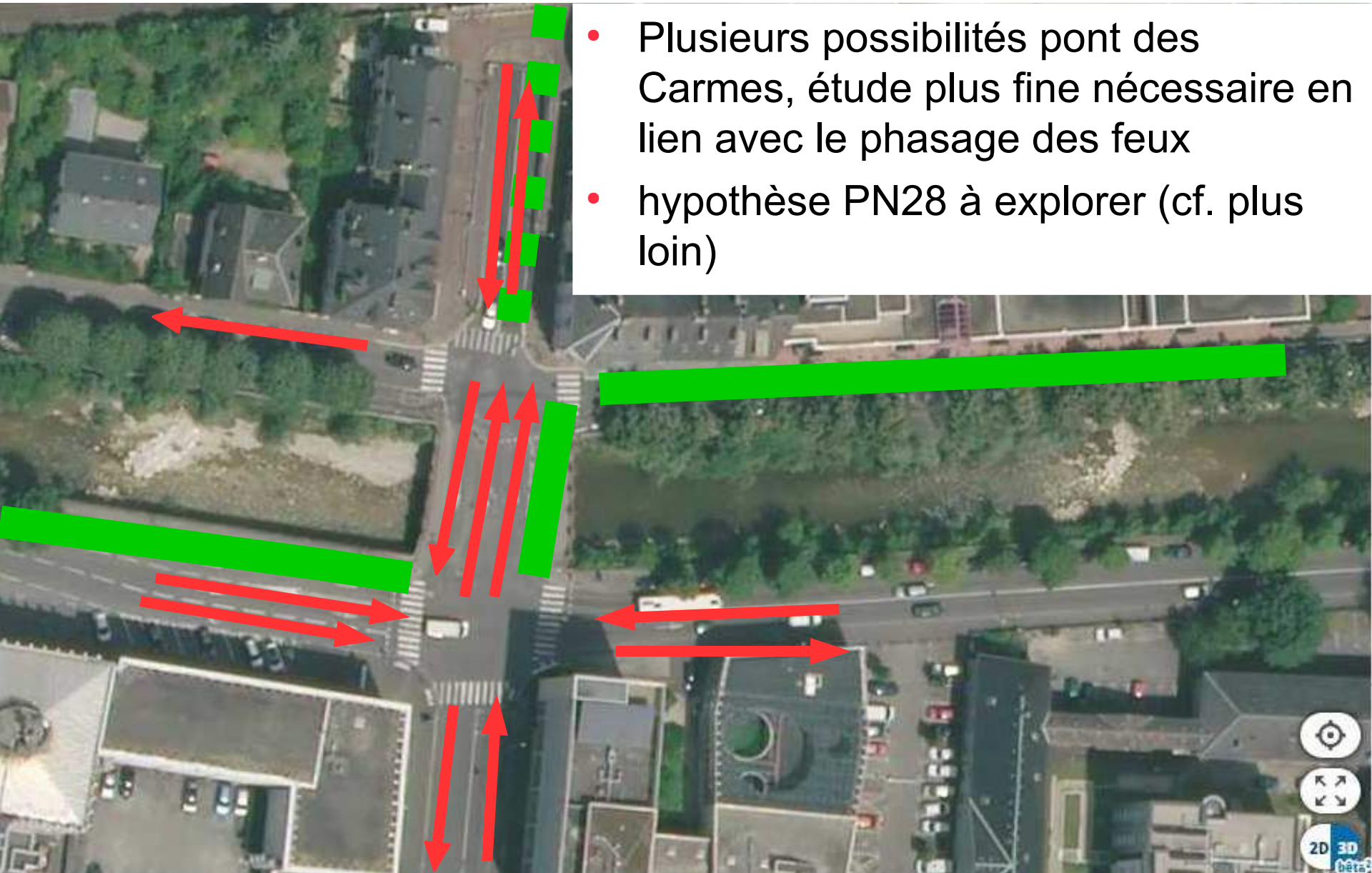


1. traversée par les quais (3/5)

- Quai Borrel : 2 puis 3 voies à sens unique, non justifiées par le trafic
- Récupération d'une voie pour créer une piste bidirectionnelle
- A priori plus facile côté rivière car moins d'impact sur le stationnement (dans ce cas à voir où traverser la voie)



1. traversée par les quais (4/5)



- Plusieurs possibilités pont des Carmes, étude plus fine nécessaire en lien avec le phasage des feux
- hypothèse PN28 à explorer (cf. plus loin)

1. traversée par les quais (5/5)

- Quai de la Rize : sens unique avec double-sens cyclable
- Trafic VL minime : convient en l'état



2. rue Favre



- 2 voies à sens unique pas justifiées par le trafic
- Possibilité de créer un double-sens cyclable qui évite des détours
- des potentialités aussi sur la rue Doppet ?

3. av. Desfrancois



- 2 voies en sens montant
- Voies larges permettant a priori d'insérer une bande cyclable sens montant tout en gardant 2 voies VL montantes

4. Fbg Mâché (1/2)



- Accès hôpital depuis centre-ville
- Dans chaque sens 1 voie un peu large au début, puis 2 voies en arrivant au feu
- Largeur suffisante pour insérer une bande cyclable montante en gardant le même principe

5. Fbg Mâché (2/2)



Plan produit lors des études du TCSP Mâché

5. Les axes nécessitant des études complémentaires

1. place Caffé (1/2)



- 2 x 1 voies
- Axe majeur du SD vélo, priorité N°2 du baromètre vélo FUB
- La contre-allée et le passage Charlety sont déjà un peu empruntés, mais l'immense majorité des cyclistes reste sur la voirie principale

1. Place Caffè (2/2)

- Difficile d'imaginer en provisoire un passage à double-sens sur la contre-allée, en raison du débouché sur le giratoire côté Europe ; solution à conserver néanmoins pour les études ultérieures de traitement de ce point noir.
- Sécurisation difficilement réalisable sans un fort impact sur le stationnement



2. place St Pierre de Mâché



- 2 x 2 voies
- Voies bus / vélo à l'extérieur ?

3. PN28



- Difficulté de relier Mérande / Joppet au centre-ville sans faire le détour par le débouché de la voie verte de la Leysse
- Espace piéton / vélo trop exigu, conflits d'usage
- Récupérer une voie de circulation pour créer une piste bidirectionnelle ? (laisser le sens sortant pompiers)
- Alternative pérenne à long terme sur délaissé SNCF vers Fbg Nézin ?

4. Avenue du Comte Vert



- Axe structurant du SD vélo
- Alternative existante par Jaurès / Bon Pasteur
- Voiries très larges : possibilité de dégager des bandes cyclables en réorganisant en partie le stationnement ?

5. Avenue d'Aix les Bains



- Axe structurant du SD vélo, accès principal aux Hauts de Chambéry
- Largeur limité de voirie
- Semi chaucidou type projet Bd de Bellevue ?

6. La Motte – av. René Cassin



- 2 x 2 voies à 70 km/h avec bande cyclables très peu attractive
- Récupérer une voie de circulation pour créer piste bidirectionnelle ?

7. La Ravoire - RD1006

- Du giratoire du plan d'eau à Challes, jusqu'au carrefour du Roc Noir : largeur importante des voies et des files de tourne-à-gauche, possibilité de créer des bandes cyclables en modifiant juste le marquage



- Du carrefour du Roc Noir à la Trousse : présence d'îlots centraux en dur, pas possible de poursuivre sur le même principe.

8. La Ravoire – rue des Belledonnes



- 2 x 1 voies avec parfois 7,50 m de chaussée
- Bande cyclable montante ou bien profil type chemin de St Martin à St Baldoph (2 x 1,25 m + 5 m)

9. Axe Pré Renaud / L. Armand

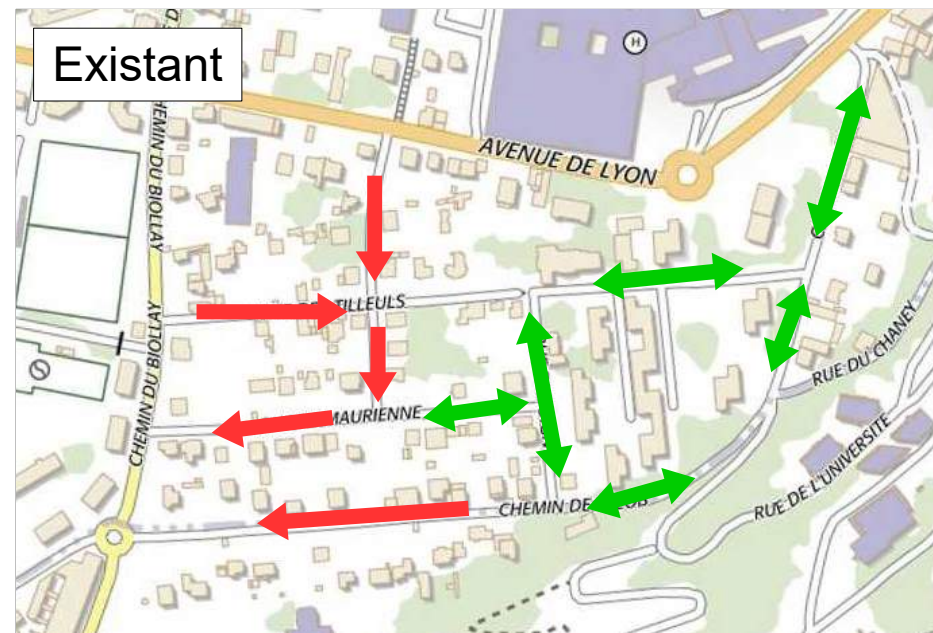


- Plusieurs sections à voies multiples par sens
- Enjeu côté carrefour des Belledonnes pour lien avec rue Duguesclin et avenue verte (passage sous VRU)
- Enjeu côté Roc Noir pour lien vers Barby

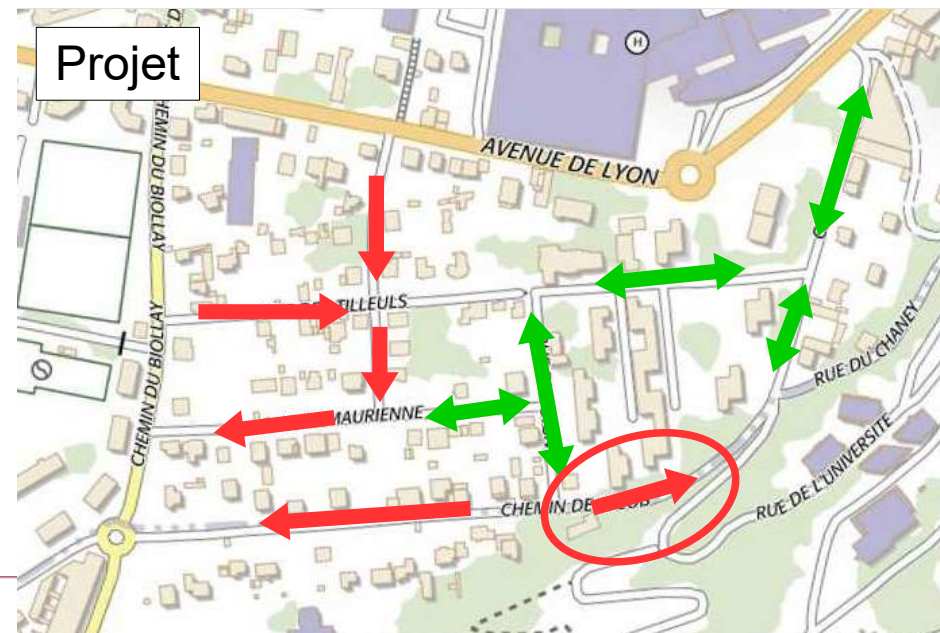
10. Modifications de plan de circulation (1/2)

- Sûrement beaucoup de potentialités, mais travail fin à mener
- Exemple du chemin de Jacob :
 - lien entre le Biollay et l'hôpital / centre-ville, sens unique avec double-sens cyclable
 - Shunt VL pour éviter l'avenue de Lyon
 - Un tronçon à passer en sens unique pour dissuader le transit

Existant



Projet



10. Modifications de plan de circulation (2/2)

Autres exemples de voies non adaptées à une circulation de transit, et remplissant de fait une fonction de shunt :

- Chemin de Charrière Neuve
- Chemin de Chiron
- chemin de Foray

